

**« Formations et Emploi »**

**Sommaire du dossier de presse**

- **Fiche « Vue d'ensemble »** Face à la crise, le diplôme protège du chômage et favorise l'accès à la formation continue
- **Fiche 1** Origine et insertion des jeunes sans diplôme
- **Fiche 2** Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer

## **Fiche « Vue d'ensemble » Face à la crise, le diplôme protège du chômage et favorise l'accès à la formation continue**

### ▪ **Le niveau de formation des jeunes est globalement stable au cours des années 2000**

Le niveau de formation des jeunes a beaucoup progressé au cours des années 1990, suite à une forte hausse du nombre de bacheliers et à la massification de l'accès à l'enseignement supérieur. Entre le milieu des années 90 et 2010, la répartition des sortants du supérieur (42 %), du secondaire (42 %) et des peu diplômés (brevet ou sans diplôme, 16 %) est restée globalement stable.

La réforme de la voie professionnelle dans le secondaire amorcée à partir de 2009 s'est traduite par un gonflement ponctuel des effectifs de candidats au bac pro entre 2011 et 2013, sans effet pour l'instant sur l'accès au niveau du supérieur. La réforme LMD (licence-master-doctorat) s'est traduite par une baisse des sorties au niveau du supérieur court.

Toutes filières confondues, la proportion de bacheliers dans une génération atteint 73 % en 2013.

### **Sortants de formation initiale selon les années de sortie et le diplôme le plus élevé (en %)**

	2002 à 2004	2009 à 2011
Diplôme du supérieur long	25	27
Diplôme du supérieur court	18	15
Baccalauréat ou équivalent	23	28
CAP, BEP ou équivalent	18	14
Brevet ou aucun diplôme	16	16
Ensemble sortants de formation initiale	100	100

Champ : France métropolitaine.

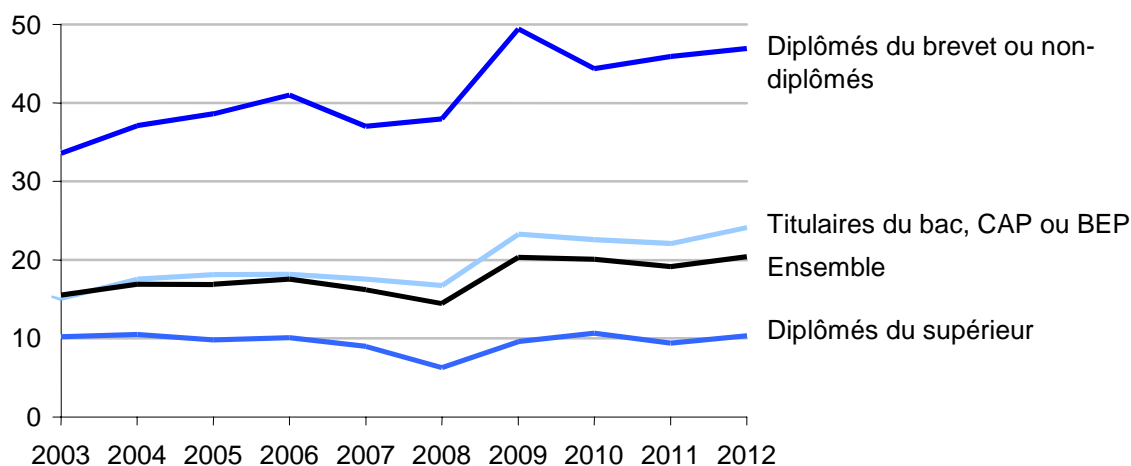
Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Dares

### ▪ **La crise a affecté le chômage des jeunes à partir de 2009**

L'insertion professionnelle des jeunes reste très inégale selon leur niveau de formation. Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur sont près de cinq fois moins souvent au chômage que ceux qui ont au plus un brevet des collèges.

La crise a affecté le taux de chômage des jeunes sortant de formation initiale : ce taux est remonté à partir de 2009 avant de se stabiliser ensuite. En 2012, entre un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, le taux de chômage des jeunes sans diplôme est très élevé (47 %). Les jeunes diplômés du supérieur ont un taux de chômage plus modéré (10 %).

Taux de chômage en % des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale selon le diplôme

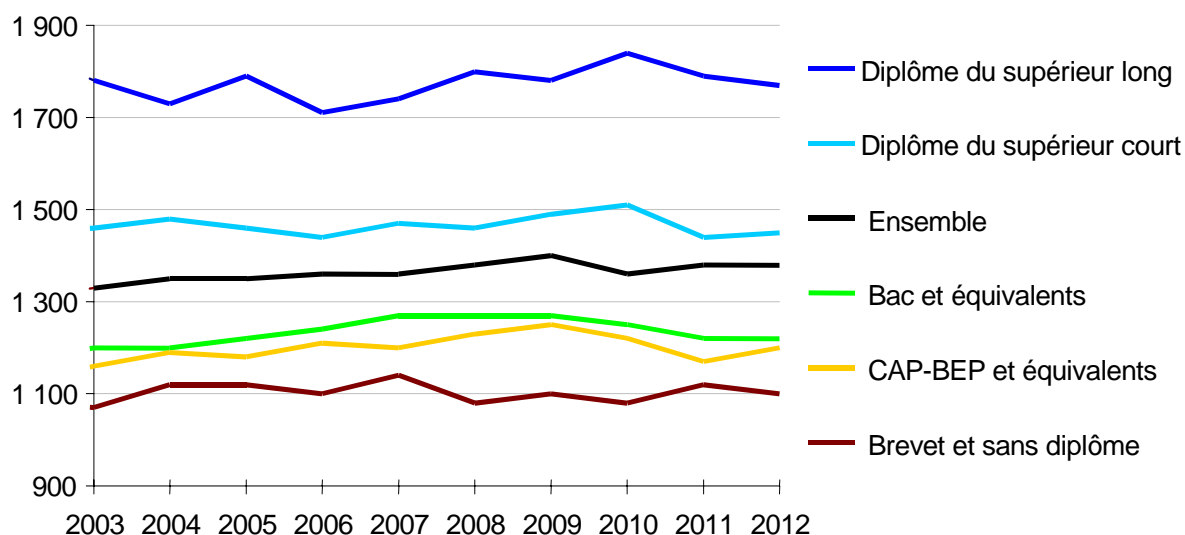


Champ : France métropolitaine  
Source : Insee, enquêtes Emploi.

#### Le salaire des jeunes diplômés du supérieur a légèrement baissé après 2010

Le salaire médian des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, qui progressait depuis le début des années 2000, a baissé de 4 % en euros constants entre 2010 et 2012. Ils perçoivent toutefois des salaires nettement plus élevés que ceux des diplômés du baccalauréat ou du secondaire. Ces derniers perçoivent un salaire médian de l'ordre de 1200 euros mensuels, contre 1100 euros pour les peu diplômés, un niveau proche du Smic.

Salaire mensuel net médian en euros constants 2012



Champ : France métropolitaine, actifs en emploi, sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale.  
Source : Insee, enquêtes Emploi.

### ▪ La formation continue concerne plus souvent les diplômés

Face aux inégalités d'insertion professionnelle en début de vie active, la formation continue peut constituer une deuxième chance. Toutefois, les chômeurs accèdent moins souvent à la formation que les actifs en emploi.

Parmi les actifs en emploi, la formation professionnelle concerne plus souvent les plus diplômés : 67 % des diplômés du supérieur long suivent une formation pour raisons professionnelles au cours d'une année contre 26 % seulement des non-diplômés.

### Part des actifs en emploi ayant accédé à une formation non diplômante pour raisons professionnelles au cours des douze derniers mois (en %)

#### Diplôme

Diplôme de niveau supérieur à bac+2	66,6
Diplôme de niveau bac+2	61,3
Bac, brevet professionnel ou équivalent	51,6
CAP, BEP et équivalent	43,2
BEPC, DNB, brevet des collèges	39,0
Aucun diplôme	25,6
<b>Ensemble actifs en emploi</b>	<b>49,1</b>

Champ : France métropolitaine, actifs en emploi âgés de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.

## Fiche 1 - Origine et insertion des jeunes sans diplôme

Jusqu'au milieu des années 1990, le niveau d'étude des jeunes a beaucoup augmenté. En 1990, la part des jeunes sortant de formation initiale sans diplôme atteignait encore 30 %. Cette part a diminué en quelques années et reste stable autour de 16-17 % depuis le milieu des années 1990

### ▪ Les jeunes sans diplôme : plus souvent des garçons et des jeunes issus de milieux défavorisés ou de l'immigration

Entre 2002 et 2011, 63 % des jeunes quittant l'école sans diplôme sont des garçons. Par ailleurs, parmi l'ensemble des sortants **sans diplôme**, **14 %** ont **un père** occupant ou ayant occupé un emploi de **cadre** ou une **profession intermédiaire**. Ce pourcentage atteint 25 % pour les sortants diplômés de l'enseignement secondaire et 50 % pour ceux de l'enseignement supérieur.

Caractéristiques **des sortants non diplômés** de formation initiale selon leur niveau de sortie (en %)

Caractéristiques des non diplômés selon la classe de sortie	Part parmi les sortants	Part des garçons	Âge médian de sortie d'études initiales (ans)	Part des enfants dont le père est cadre ou occupe une profession intermédiaire	Part d'immigrés ou d'enfants d'immigrés
Terminale générale, techno. ou pro.	20	53	20	21	28
Dernière année CAP-BEP	30	66	19	12	26
2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>ère</sup> générale, techno. ou pro.	13	59	19	23	30
Première année CAP-BEP	12	65	18	7	32
Troisième	18	65	17	12	21
Inférieur à la troisième	7	70	18	8	19
<b>Ensemble non diplômés</b>	<b>100</b>	<b>63</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>27</b>
<b>Ensemble tous niveaux de formation</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>20</b>

Champ : France métropolitaine, sortants de formation initiale entre 2002 et 2011.

Source : Insee, enquêtes *Emploi 2003-2012*.

### ▪ Parmi les jeunes sans diplôme, les sortants de terminale s'insèrent moins difficilement

Les jeunes sans diplôme s'insèrent dans des conditions très différentes selon leur niveau d'études. Les sortants de terminale trouvent plus facilement un emploi que les jeunes ayant arrêté leurs études alors qu'ils préparaient un CAP ou un BEP. Parmi les sans-diplôme, ce sont les jeunes sortant de troisième qui ont le taux de chômage le plus élevé. Lorsqu'ils ont un emploi, il s'agit plus souvent d'emplois à durée déterminée ou à temps partiel.

**Insertion professionnelle des jeunes un à quatre ans après la fin des études,  
selon leur niveau de formation (en %)**

	Taux d'activité	Taux de chômage BIT	Part des emplois à durée limitée	Part des emplois à temps partiel	Part des emplois non qualifiés
			parmi ceux qui ont un emploi		
<b>Non-diplômés selon la classe de sortie</b>					
Terminale générale, techno. ou pro.	82,0	27,8	37,7	24,7	45,0
2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>ère</sup> générale, techno. ou pro.	82,0	41,9	49,1	23,4	60,9
Dernière année CAP-BEP	71,3	42,3	46,7	22,3	55,7
Première année CAP-BEP	68,2	48,9	52,4	25,9	61,1
Troisième	71,3	55,1	56,6	30,8	66,3
Avant la troisième	57,5	47,5	39,7	19,5	72,1
<b>Ensemble non-diplômés</b>	<b>74,8</b>	<b>41,7</b>	<b>46,2</b>	<b>24,4</b>	<b>56,9</b>
<b>Ensemble diplômés</b>	<b>91,9</b>	<b>14,2</b>	<b>29,3</b>	<b>13,5</b>	<b>19,2</b>
<b>Ensemble des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans</b>	<b>89,3</b>	<b>17,7</b>	<b>30,8</b>	<b>14,5</b>	<b>22,7</b>

Champ : France métropolitaine, jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2012.

▪ **À classe de sortie identique, les non-diplômés issus de milieux défavorisés ou de l'immigration s'insèrent plus difficilement**

De un à quatre ans après la fin de la formation initiale, le taux de chômage des non-diplômés dont l'origine sociale est la moins favorable à la réussite scolaire (père employé, ouvrier ou n'ayant jamais travaillé) est de 49 % en moyenne sur la période 2008-2012. C'est dix points de plus que pour les autres non-diplômés (pères cadres ou chef d'entreprise, professions intermédiaires ou non salariés).

De même, le taux de chômage des non-diplômés immigrés ou descendants d'immigrés d'origine non européenne est nettement plus élevé que celui des autres jeunes non issus de l'immigration (55 % contre 43 %).

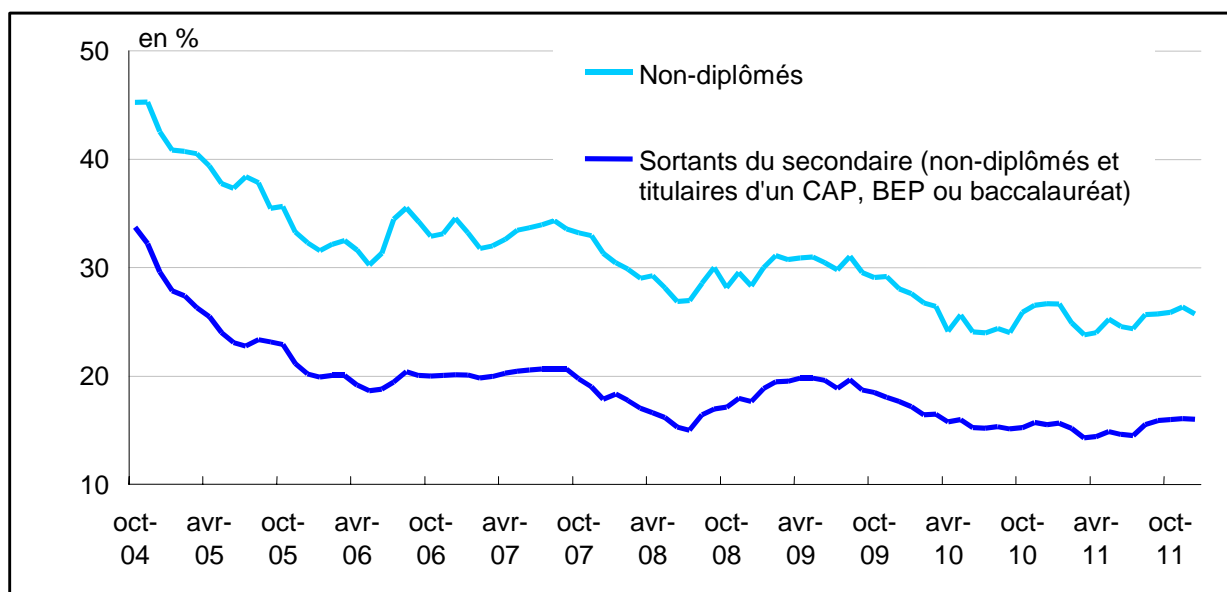
Une partie de ces écarts s'explique par des différences dans les niveaux scolaires atteints par les non-diplômés à la sortie de la formation initiale. Mais, à niveau identique, des écarts significatifs demeurent.

Sur la période 2008-2012, le taux de chômage des sortants de terminale sans diplôme, un à quatre ans après la fin des études, est de 36 % pour ceux dont le père est cadre, chef d'entreprise, non salarié ou occupe une profession intermédiaire. Le taux de chômage atteint 43 % pour les jeunes sortant de terminale sans diplôme lorsque leur père est employé, ouvrier ou n'a jamais travaillé.

▪ **Sept ans après la fin de leur formation initiale, la situation professionnelle des jeunes sans diplôme n'est souvent pas encore stabilisée**

Parmi la génération sortie de formation initiale en 2004, dans les tous premiers mois suivant la fin des études, les jeunes sans diplôme ont un taux de chômage de 45 %, soit dix points de plus que celui des sortants de l'enseignement secondaire. Cet écart perdure tout au long des sept premières années de vie active. Le taux de chômage des non-diplômés se stabilise autour de 25 %, six ans après la fin des études initiales.

## Taux de chômage au cours des sept premières années de vie active



Champ : France Métropolitaine.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation de 2011.

### Le retour en formation améliore les perspectives professionnelles des jeunes sans diplôme

Au cours des sept premières années suivant la fin des études initiales, environ un jeune sans diplôme sur quatre en obtient un. Ce diplôme est de niveau CAP-BEP pour les deux tiers des jeunes sortis initialement sans diplôme et de niveau bac pour les autres.

Ce diplôme est généralement obtenu un à trois ans après la sortie. Il permet aux jeunes sortis initialement de formation sans diplôme d'améliorer nettement leurs perspectives professionnelles. Sept ans après la fin des études initiales, ces jeunes ont un taux d'emploi supérieur de 11 points à celui des jeunes ne détenant aucun diplôme.

### Situation professionnelle après sept ans de vie active, des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme (en %)

	Répartition des sortants sans diplôme	Part de ceux qui ont un emploi en 2011	Part de ceux qui ont un contrat à durée indéterminée parmi ceux qui ont un emploi
Jeunes ayant obtenu un diplôme depuis la fin de leur formation initiale	24	75	71
Jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme depuis la fin de formation	76	64	67

Champ : France métropolitaine, ensemble des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme en 2004.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation de 2011.

## Fiche 2 - Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer

Qu'entend-on par « taux d'accès » à la formation ?

Le taux d'accès annuel à la formation d'une population est le rapport entre le nombre de personnes ayant suivi au moins une formation au cours des 12 mois précédant l'interrogation et l'effectif de cette population. Cet indicateur, décliné par sous-populations, permet de mesurer les disparités de recours à la formation.

- **L'accès à la formation professionnelle continue est moindre pour les personnes se déclarant au chômage**

Selon l'enquête de 2012 sur la Formation des adultes, près de 55 % des personnes âgées de 18 à 64 ans déclarent avoir suivi au moins une formation, aussi bien dans un contexte professionnel que privé, au cours des 12 mois qui ont précédé l'interrogation.. En se restreignant aux formations non diplômantes suivies dans un but professionnel (champ traditionnel de la formation professionnelle continue), le taux d'accès annuel à la formation est de 28 % parmi les personnes se déclarant au chômage à la date de l'enquête, contre 49 % pour les personnes occupant un emploi (et 11 % des inactifs).

Sur le champ des 25-54 ans, ces taux d'accès sont respectivement de 51 % pour les personnes occupant un emploi, et 27 % pour les chômeurs, soit un écart de 24 points.

- **Les personnes privées d'emploi font état de difficultés pour accéder aux formations qui leur sont spécifiques**

55 % des personnes qui se déclarent au chômage auraient souhaité suivre une formation au cours des 12 mois écoulés (ou une formation supplémentaire, s'ils en ont déjà suivi au moins une), mais leur projet n'a pas abouti. Cette proportion n'est que de 37 % parmi les personnes ayant un emploi.

### 1. Obstacles à la formation (première formation ou une autre formation)

	Personne en emploi	Personne au chômage
Incompatible avec responsabilités familiales	39	8
Formation trop chère	28	42
Pas aidé par employeur ou service public de l'emploi	30	37
Pas trouvé de formation qui convient	22	34
Formation pas commencée ou annulée	21	20
Refus de l'employeur ou du service public de l'emploi	22	18
Formation a lieu trop loin	14	21
Incompatibilité avec travail ou emploi du temps	12	13
Prérequis ou niveau insuffisant	8	22
Pas de place disponible	9	14
Problème de santé	3	13
Problème d'âge	2	10

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans ayant souhaité suivre une formation (ou une autre formation que celles effectuées) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Lecture : parmi les raisons les ayant empêché de se former (ou de se former davantage), 8 % des personnes en emploi à la date de l'enquête citent des pré-requis ou un niveau insuffisant.

Note : plusieurs raisons peuvent être citées.

Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.



Les motifs donnés pour caractériser les obstacles sont différents selon la situation de la personne. Pour les personnes en emploi, les raisons les plus souvent avancées sont en premier lieu les contraintes liées aux responsabilités familiales ainsi que le coût des formations et le manque de soutien de l'employeur.

Les raisons diffèrent pour les personnes au chômage dont le projet de formation n'a pas abouti : elles citent plus souvent le coût et le manque de soutien du service public de l'emploi. Elles invoquent aussi plus souvent le manque de pré-requis et les problèmes de santé ou d'âge, ainsi que le fait de ne pas avoir trouvé de formation qui leur convienne.

Parmi les personnes au chômage, 45 % n'ont pas souhaité suivre de formation supplémentaire, voire pas de formation du tout. Le motif invoqué le plus souvent (71 %) est qu'elles n'en ont pas ressenti le besoin. Les chômeurs citent plus souvent que les actifs en emploi les autres obstacles à la formation : le coût, le fait de « ne pas avoir le niveau », les problèmes de santé. Le fait de ne pas souhaiter de formation ne se réduit donc pas à l'absence de besoin. Au total, aux côtés de contraintes matérielles telles que le coût ou l'éloignement, des difficultés plus personnelles contribuent à certains échecs, renoncements ou retraits face à la formation.

## 2. Raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas souhaité suivre ou suivre à nouveau une formation

	Personne en emploi	Personne au chômage
Pas besoin	79	71
Formation trop chère	6	20
Pas proposé par employeur ou service public de l'emploi	15	20
N'aime pas les formations	12	20
Pas de formation qui convienne	15	20
Niveau insuffisant	7	16
Problème de santé	3	15
Problème d'âge	4	13
Formation aurait lieu trop loin	7	11
Incompatible avec responsabilités familiales	21	9
Incompatibilité avec travail ou emploi du temps	8	8

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans n'ayant pas souhaité suivre de formation (ou d'autre formation que celles effectuées) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Lecture : parmi les raisons expliquant qu'ils n'ont pas souhaité se former (ou se former davantage), 79 % des personnes en emploi à la date de l'enquête citent le fait qu'ils n'en avaient pas besoin.

Note : plusieurs raisons peuvent être citées.

Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.

### ▪ Entrer en formation, un processus construit avec une pluralité d'acteurs

L'accès à une formation professionnelle est l'aboutissement d'un processus au cours duquel de multiples acteurs interviennent. Ainsi 60 % demandeurs d'emploi ayant suivi un stage de formation avaient été en contact avec Pôle emploi (ANPE au moment de l'enquête de 2008-2009), 33 % avaient eu recours aux missions locales (qui interviennent auprès des jeunes de moins de 26 ans). Par ailleurs, 63 % avaient été en contact avec des organismes de formation.

- **Des usagers très majoritairement satisfaits d'une formation jugée utile à moyen terme**

Près des trois quarts des personnes au chômage ayant suivi des formations estiment avoir utilisé très rapidement, au moins en partie, les connaissances ou compétences acquises. En outre, 83 % estiment que les compétences et connaissances acquises lors de la formation leur seront à l'avenir plutôt utiles (26 %) voire très utiles (57 %). Au final, près de neuf stagiaires sur dix se disent satisfaits de la formation qu'ils ont suivie entre avril 2011 et juin 2012. Parmi les 11 % d'insatisfaits, 70 % considèrent que les enseignements ne sont pas très adaptés à leurs besoins ou pas très utiles. La moitié environ de ces insatisfaits met aussi en cause la qualité de l'enseignement ou du formateur, ainsi que l'organisation de l'enseignement.

- **Les demandeurs d'emploi suivant des formations généralistes mettent plus de temps à obtenir un emploi, de même que les moins qualifiés et ceux qui effectuent une remise à niveau**

Un mois après la fin de leur formation, 38 % des demandeurs d'emploi travaillent, et 64 % un an et demi après. Dans une perspective dynamique, les personnes qui étaient déjà bien insérées sur le marché du travail sont celles qui ont les meilleures perspectives de reprise d'emploi à l'issue de la formation.

À caractéristiques individuelles identiques, les stagiaires qui bénéficient de formations ciblées (comportant un fort contenu opérationnel, dans des domaines professionnels précis ou pour se perfectionner dans un métier) accèdent plus rapidement à un emploi. Ainsi, une personne formée dans une spécialité industrielle ou tertiaire présente, après la fin de sa formation, une probabilité d'accéder à l'emploi 1,4 fois supérieure à celle d'un stagiaire ayant suivi une formation générale. Les formations généralistes étant plutôt conçues comme l'étape initiale d'un parcours vers le retour à l'emploi, il n'est pas surprenant qu'elles ne débouchent que de façon indirecte et différée vers l'emploi.